

Fiche d'informations 1 : Pauvreté

Qu'est-ce que la pauvreté?

Selon le Conseil de l'Europe (1975, 2004), une personne est considérée comme pauvre quand « ses ressources sont tellement insuffisantes qu'elle est exclue des modes de vie minimalement acceptables dans l'État membre où elle vit ».

La pauvreté, c'est l'insuffisance des possibilités financières pour payer les biens et les services minimaux dans notre société. Cela rend la participation sociale impossible et risque d'entraîner l'exclusion sociale.

Caractéristiques de la pauvreté

Partant de la définition ci-dessus, nous pouvons affirmer que la pauvreté est un **concept absolu**, parce qu'il réfère à une pénurie de ressources. En même temps, il est important de voir la pauvreté dans le contexte de la société dans laquelle nous vivons. Pour pouvoir participer à cette société, nous devons disposer de certaines ressources. La nature de ces ressources et leur quantité dépendent de la société et des besoins de chaque individu. C'est pourquoi il est nécessaire de **mesurer** la pauvreté **de manière relative** (voir aussi la fiche d'informations 4). En même temps, la pauvreté est également **multidimensionnelle**. Outre le manque de revenus, les personnes en situation de pauvreté éprouvent souvent des problèmes dans d'autres domaines de la vie tels que le logement, l'éducation ou la santé. Il s'agit de ne pas ou de moins pouvoir participer aux activités et aux valeurs dominantes de notre société. C'est ainsi que la pauvreté n'est pas seulement « avoir » moins, mais aussi le sentiment d'« être » moins (voir aussi la fiche d'informations 2).

Une troisième caractéristique de la pauvreté est qu'elle se manifeste **à des degrés divers**.

« Le » pauvre n'existe pas. La pauvreté est liée à différentes situations. Il peut s'agir à la fois de situations financières difficiles et de situations où les gens vivent complètement en dehors de la société en raison d'un manque d'argent.

Participation à la société

Les personnes en situation de pauvreté indiquent qu'elles ne peuvent pas être des « personnes ordinaires ». Elles n'ont pas suffisamment d'opportunités pour réaliser leurs droits sociaux fondamentaux. En outre, elles bénéficient souvent moins de l'offre positive de biens et de services publics tels que l'éducation, l'accueil de la petite enfance, la culture, les soins de santé ou l'aide juridique.

Les autorités qui veulent lutter efficacement contre la pauvreté doivent s'attacher à la fois à empêcher les gens de tomber dans la pauvreté et à améliorer les conditions de vie des familles pauvres. Cela exige des actions qui mènent un revenu digne, à des actions qui augmentent l'accessibilité aux biens et aux services publics, ainsi qu'à une concentration sur les voies d'acheminement de l'aide. Ces dernières peuvent se concentrer sur le renforcement des compétences personnelles telles que la confiance en soi, l'autogestion ou l'action orientée vers des solutions.



[Netwerk tegen armoede](#). Texte de vision
www.armoedebestrijding.be
[Jaarboek Armoede en Sociale](#)
VVSG: [Toegankelijkheidsscan](#)